



(MEP) ALMANACH EUROCITOYEN DE JANVIER 2026 2025

1) FÊTE NATIONALE EUROPEENNE

01/01 Fête nationale de la Slovaquie qui commémore la proclamation de l'indépendance slovaque en 1993 (les Slovaques étaient unis aux Tchèques au sein de la Tchécoslovaquie depuis 1918). Cette séparation des deux peuples est exemplaire car elle s'est faite de façon pacifique sur la base d'un accord mutuel.

La Slovaquie est un pays slave de 5 millions d'habitants, situé en d'Europe centrale. Elle est membre du Conseil de l'Europe depuis 1993 et de l'Union européenne depuis 2004.

2) ACTUALITE DES INSTITUTIONS EUROPEENNES

01/01 Chypre prend la Présidence tournante du Conseil des ministres de l'Union européenne jusqu'au 30 juin 2026. C'est un Etat insulaire de Méditerranée orientale avec une population grecque d'1,4 million d'habitants, ancienne colonie britannique devenue indépendante en 1960 et qui comprenait alors une minorité turque (18 % de la population). Chypre est membre du Conseil de l'Europe depuis 1961 et de l'Union européenne depuis 2004.

En 1974, l'armée turque a occupé le tiers de son territoire à la suite d'une tentative de coup d'Etat menée par la Grèce alors dirigée par un régime militaire. La minorité turque s'est regroupée dans cette zone occupée où les Turcs ont proclamé la « République Turque de Chypre du Nord » (avec actuellement 0,5 million d'habitants) qui n'est reconnue que par la Turquie. Depuis cette date, Chypre est séparée en deux parties par une ligne de démarcation qui coupe également la capitale Nicosie en deux. Cette situation conflictuelle n'est toujours pas réglée à notre époque malgré la présence de troupes de l'O.N.U. Il faut bien dire que c'est un échec pour l'Union européenne.

A noter, que le Conseil de l'Europe, au même moment, est présidé par la Moldavie, petit Etat d'Europe orientale qui correspond à l'ancienne province roumaine historique de Bessarabie et dont la population est d'origine roumaine

(2,4 millions d'habitants). La Moldavie est enclavée entre la Roumanie et l'Ukraine. C'est une ancienne république soviétique devenue indépendante en 1991. Elle est membre du Conseil de l'Europe depuis 1995 et a été reconnue comme pays candidat à l'Union européenne en 2022 : les négociations d'adhésion ont commencé en 2024. Il faut savoir que c'est le pays le plus pauvre de l'Europe.

La Transnistrie est une région de Moldavie, peuplée de 0,5 million d'habitants (dont 0,2 million de citoyens russes) qui a fait sécession dès 1990 (c'est-à-dire au temps de l'U.R.S.S. avant l'indépendance de la Moldavie). Elle est soutenue, mais non reconnue, par la Russie.

Chypre et la Moldavie vont donc être nos nouveaux partenaires pour proposer un véritable exercice de démocratie participative européenne en invitant leurs diplomates à venir débattre avec nous de l'orientation qu'ils veulent donner à leurs Présidences européennes respectives et aussi à concrétiser l'Europe des citoyens en permettant de mieux connaître ces pays. Débattre avec des diplomates européens et des citoyens d'autres pays européens, c'est, en effet, un moyen essentiel pour dépasser le point de vue franco-français et approcher un véritable point de vue européen...

01/01 La Bulgarie adopte l'euro comme monnaie. C'est un pays slave du sud de la Péninsule Balkanique, peuplé de 6,4 millions d'habitants (dont 8 % de Turcs et 5 % de Roms). La Bulgarie a adhéré au Conseil de l'Europe en 1992 et à l'Union européenne en 2007.

Actuellement, 21 pays membres de l'U.E. ont adopté l'euro comme monnaie, auxquels s'ajoutent le Monténégro et le Kosovo, ainsi que 4 micro-Etats : Andorre, Cité du Vatican, Monaco et Saint-Marin. Les 6 membres de l'U.E qui restent en dehors de l'euro sont : Hongrie, Roumanie, Tchéquie, Pologne, Danemark et Suède.

19-22/01 Session plénière du Parlement européen à Strasbourg.

3) EVENEMENTS EUROPEENS

22/01 Journée Franco-Allemande : anniversaire de la signature du traité franco-allemand en 1963 pour célébrer l'amitié entre la France et l'Allemagne. Son thème pour 2025 et 2026 est : « *le franco-allemand pour la démocratie et la liberté* ».

Pour la MEP, c'est l'occasion de s'inspirer de l'idée du « *moteur franco-allemand* » pour renforcer nos liens avec le Centre Franco-Allemand de Provence afin de proposer des initiatives nouvelles aux associations binationales qui sont nos partenaires en faisant avancer l'Europe des citoyens au niveau local.

28/01 Journée européenne de la protection des données à caractère personnel (initiative du Conseil de l'Europe relayée par la Commission européenne). Son objectif est de sensibiliser les citoyens sur la protection de leurs données personnelles pour sauvegarder leurs libertés et leur vie privée. Cette initiative se situe dans le cadre de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (1981). Cette convention est le seul instrument juridique international contraignant dans ce domaine et sa portée est potentiellement internationale. Elle a inspiré les directives adoptées par l'U.E. Elle a été signée et ratifiée par 30 États européens et 3 États extra-européens.

Cette convention est maintenant connue sous le nom de Convention de Strasbourg ou Convention 108+. Elle illustre le rôle irremplaçable que l'Europe peut jouer dans le monde en matière de Droits de l'Homme. Vous pouvez la consulter sur le site du Conseil de l'Europe qui a également édité un « Manuel de droit européen de protection de données » (2018) que l'on peut télécharger. Lien : www.coe.int/dataprotection ou www.coe.int/fr/web/data-protection/home.